

Conseil de l'UFR de Physique  
Procès-verbal de la séance du 16 septembre 2008

**Membres élus présents :**

Rang A : T. Coudreau, A. Derode, J-P. Gazeau, S. Hénon

Rang B : M. Cazayous, S. Charnoz, S. Chaty, A. Tonazzo

IATOS : F-O. Lacaille

Etudiants : N. Daci, G. Frasca, Q. Glorieux, L. Veissier.

**Membres élus ayant donné procuration :** A. Brahic, F. Filaine

**Membres extérieurs :** T. Debuisschert

**Invité permanent :** V. Berger

**Invité à titre exceptionnel :** T. Patzak (points VII.3.1 et VII.5 du règlement intérieur)

Le quorum étant atteint, la séance débute à 14h15.

Thomas Coudreau est président de séance, Sylvie Hénon secrétaire de séance.

1) Règlement intérieur

Le CUFR débat sur les points qui restaient à préciser à l'issue du CUFR du 10 juillet 2008. Le projet finalisé de règlement intérieur est annexé à ce PV. Les seuls points qui restent en suspens sont les paragraphes V (Le conseil des IATOS) et VII.9.4 (composition du CIATOS), ils devront être précisés avec A. Asnacios et le CIATOS.

2) Dossier Farge

Deux rapporteurs (Y. Charon et S. Hénon) sont nommés pour étudier les nouvelles propositions.

3) Groupes d'experts thématiques (GET) et comités de sélection

Selon la proposition du groupe de travail sur la question (*cf.* PV du CUFR du 3 juillet 2008), les GET seront élus par des collèges électoraux, d'enseignants chercheurs et chercheurs publiants. Chaque GET aura son propre collège électoral. Les GET comporteront 10 membres élus (5 rang A et 5 rang B), dont au moins 6 enseignants-chercheurs de Paris 7, et 10 membres extérieurs nommés par les élus, "extérieur" signifie "non votant au CA et au CS de l'Université". Pourront être candidats tous les enseignants-chercheurs et chercheurs des laboratoires en tutelle principale ou secondaire.

a) Missions des GET :

- Les membres des GET seront experts et rapporteurs pour les travaux du conseil d'UFR et du conseil scientifique.
- Les GET donneront des avis consultatifs au CS en particulier lors des fléchages de postes.
- Ils feront au CUFR des propositions pour la constitution des comités de sélection chargés du recrutement des enseignants-chercheurs.
- Ils joueront un rôle d'animation scientifique au sein de la thématique.

b) Nombre de groupes et thématiques : 1. Astronomie et astrophysique ; 2. Particules ; 3. Interface Physique-Biologie-Médecine ; 4. Matière complexe : fluides, granulaires, acoustique ; 5. Dispositifs quantiques ; 6. Nanosciences

Cette proposition est adoptée après vote (2 voix contre, 12 voix pour), sous réserve que chaque collège électoral soit de cardinal adéquat, i.e. compris entre 20 et 40, sinon il faudra revoir le découpage.

c) Nombre de publications nécessaires pour faire partie du corps électoral :

1 publication pour les enseignants chercheurs, 2 pour les non enseignants chercheurs durant les 4 dernières années et dans la thématique du GET.

Ce point est adopté après vote (4 abstentions, 4 voix contre, 7 voix pour)

d) Contour du collège électoral :

Proposition A : uniquement les enseignants-chercheurs de Paris 7,

Proposition B : 2 collèges électoraux séparés : enseignants-chercheurs de Paris 7, et non enseignants chercheurs des laboratoires en tutelle principale ou secondaire,

Proposition C : 1 seul collège électoral : enseignants-chercheurs de Paris 7, et non enseignants chercheurs des laboratoires en tutelle principale ou secondaire.

1<sup>er</sup> vote : 2 abstentions, proposition A: 4 voix, proposition B : 6 voix, proposition C : 1 voix

2<sup>e</sup> vote : une proposition D est ajoutée : enseignants-chercheurs de Paris 7, et non enseignants chercheurs des laboratoires en tutelle principale ou secondaire effectuant au moins 12h d'enseignement pour l'UFR (M2 et Ecoles doctorales compris).

proposition A: 2 voix, proposition B : 2 voix, proposition C : 0 voix, proposition D : 9 voix

La proposition D est adoptée.

Les GET seront élus pour 4 ans. Il sera possible d'appartenir au collège électoral de 2 GET au plus.

Les personnes suivantes sont proposées pour organiser la constitution des collèges électoraux des 6 GET. Les inscriptions sur les listes électorales devront être closes pour le 30 octobre.

1. S. Chaty et H. Halloin
2. A. Tonazzo et I. Nikolic
3. L. Ménard et S. Hénon
4. B. Andreotti et C. Barrière
5. L. Lanco et T. Coudreau
6. V. Berger et S. Rousset

#### 4) Discussion sur les locaux Condorcet

Ce point est reporté au CUFR du 2 octobre.

#### 5) Questions diverses

a) Suite au changement de collège de Bruno Andreotti et au départ d'Emmanuelle Colnot, le CUFR demande à Vincent Berger de saisir le bureau des élections pour l'organisation d'élections partielles pour les collèges B et IATOS.

b) A. Tonazzo est nommée représentante du CUFR pour le collège B au Conseil Scientifique.

c) Michele Frigerio, post-doc au CEA, souhaite faire des heures d'enseignement à Paris7. Le CUFR donne son accord.

d) un nouveau créneau doit être trouvé pour les réunions ordinaires du conseil d'UFR, en gardant la périodicité (1 fois par mois). Pour la prochaine réunion, le 1<sup>er</sup> jeudi du mois est conservé : jeudi 2 octobre 2008.

La séance est levée à 18h15.